

**QE 02-2024 - Réponse municipale à la question écrite de la Conseillère Sylvie Krattinger
"Demande d'information concernant la végétalisation entre la boucherie et la boulangerie
Bourgeois et le rond-point de Prilly Centre"**

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité répond comme suit à la question écrite, déposée lors du Conseil communal du 5 février 2024 :

Question 02-2024 "Demande d'information concernant la végétalisation entre la boucherie et la boulangerie Bourgeois et le rond-point de Prilly Centre"

Les travaux du secteur de la route de Cossonay compris entre le giratoire et le carrefour du Vieux-Tilleul (secteur 6.2 du projet BHNS), se sont terminés le 29 mars 2023 pour la chaussée Nord, tandis que ceux de la chaussée Sud se sont terminés le 4 août 2023.

Le service des travaux aurait souhaité que cette zone soit végétalisée en automne 2023. Toutefois, cela ne devrait pas être possible avant cet automne. En effet, le mandataire spécialisé n'a finalisé son projet qu'au printemps 2023, ainsi l'appel d'offres de plantation n'a pu être lancé que le 29 juin 2023.

Et suite à divers contretemps, le marché de plantations n'a pas encore pu être adjugé à ce jour.

Concernant la végétalisation de cette zone, les gravillons qui recouvrent les futures zones de plantation ont une fonction de protection des sols. Agissant comme un paillage, afin que la pluie et le piétinement ne compactent pas le sol. Des plantes vivaces s'épanouiront sur ce paillage minéral et ce type d'aménagement sera également réalisé à Crissier et Renens. Ainsi, il n'est pas prévu de supprimer ces gravillons qui au contraire sont plus intéressants pour la diversité végétale et la préservation des sols que le gazon. Les informations sur les surfaces rudérales qui caractérisent ces surfaces urbaines, sont également disponibles sur le site de ces futures plantations.

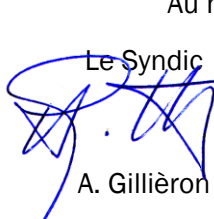
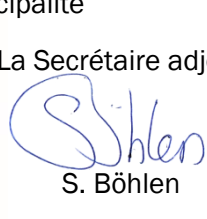
En outre, sept arbres seront ajoutés, par rapport aux arbres présents précédemment. En effet, les arbres nouvellement plantés, se répartissent comme suit, neuf arbres au Nord et cinq arbres au Sud.

L'abattage des arbres existants a été rendu nécessaire pour la réalisation des nouveaux aménagements de surfaces, mais cela a également permis d'augmenter le volume de sol disponible pour les racines des nouveaux arbres, ainsi le volume de la canopée sera augmenté d'autant.

Durant les vacances d'été 2024, le giratoire sera en travaux, et le trafic sera restreint du fait des contraintes de circulation. Il n'est toutefois pas possible d'ajouter des plantations de manière anticipée car nous dépendons des marchés publics pour cela.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre acte de la présente réponse.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic  A. Gillièron  La Secrétaire adjointe  S. Böhlen

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 25 mars 2024
Réponse présentée au Conseil communal en séance du 6 mai 2024